dossier de presse

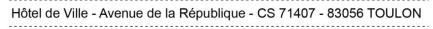


Jeudi 10 mars 2022

pôle famille :

un guichet unique pour accompagner les familles dans leurs démarches

VILLE DE TOULON





sommaire

SOMMAIRE	1
COMMUNIQUE DE PRESSE	2
UN GUICHET UNIQUE POUR LES FAMILLES	4
UN BATIMENT RENOVE DE FAÇON DURABLE	7
DES ACTIONS QUI ONT PERMIS UNE LABELLISATION	9
LE MOURILLON, UN QUARTIER EMBELLI	12

communiqué de presse

UN GUICHET UNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

La création du Pôle Famille répond à la volonté de la Ville de Toulon de regrouper en un guichet unique l'ensemble des directions et services de l'Enfance et de la Jeunesse qui étaient jusqu'ici dispersés. Implanté dans l'ancienne école du Port-Marchand qui a été entièrement rénovée et mise aux normes, le Pôle Famille a été voulu et conçu pour orienter les familles vers les différents services, mutualiser les espaces d'accueil et optimiser le fonctionnement des différents services. Le montant global de cette opération est de 6,68 millions d'euros avec un cofinancement du Conseil départemental du Var de 1 million d'euros et de la métropole Toulon Provence Méditerranée de 940 000€ pour les travaux de voirie (réalisation du parvis et de ses abords).

Depuis des décennies, les directions ou des services de l'Enfance et de la Jeunesse étaient dispersés dans différents quartiers de Toulon. Afin d'éviter aux familles de se déplacer sur ces différents sites pour toutes les démarches concernant leurs enfants, la Ville de Toulon vient de créer un Pôle Famille qui ouvrira ses portes le 14 mars prochain. L'objectif de ce guichet unique implanté dans l'ancienne école du Port-Marchand est de simplifier les démarches liées à l'enfance telles que les pré-inscriptions en crèche, en halte-garderie, en maternelle, les inscriptions en périscolaires ou en centres de loisirs, les dérogations scolaires et le paiement de ces activités ou de la restauration scolaire.

L'ensemble des questions liées à l'enfance sera traité en une seule fois, quelle que soit la thématique abordée. Les paiements font eux l'objet d'une file spécialisée afin de sécuriser les opérations d'un encaissement lui aussi simplifié : toutes les factures relatives à une famille peuvent être payées sur une seule prise en charge. Depuis le 9 mars, le service Recouvrement des Taxes a intégré les locaux du Pôle Famille. Il dispose d'une zone d'encaissement dédié.

Les 120 agents du Pôle Famille ont été regroupés dans le bâtiment scolaire du Port-Marchand qui date de 1969 et qui a été entièrement rénové. Les 3 720m² de l'ancienne école ont été restructurés et adaptés pour accueillir du public et permettre aux services un fonctionnement efficient. La rénovation du bâtiment a été conduite selon la politique de construction durable établie par la Ville, une politique qui va au-delà des textes règlementaires actuels ; l'édifice consommera 25% d'électricité de moins que ce qu'imposent les dispositions nationales.

Son identité a été préservée pour minimiser la déconstruction des structures existantes. Les anciennes classes ont été redécoupées, les cloisons ont été conservées à chaque fois que possible et les déchets liés au chantier ont été valorisés in situ. Le montant global de cette opération est de 6,68 millions d'euros, avec un cofinancement du Conseil départemental du

Var de 1 million d'euros et de la métropole Toulon Provence Méditerranée de 940 000€ pour les travaux de voirie (réalisation du parvis et de ses abords).

L'implantation de ce Pôle Famille s'inscrit dans l'embellissement du quartier du Mourillon qui a débuté en 2013 par la requalification de la rue Lamalgue et qui s'est poursuivi par celle du boulevard Bazeilles et de son rond-point, de la place du marché Emile Claude ou du square Joseph-Cesari.

un guichet unique pour les familles

Afin de mettre à disposition des familles un lieu unique autour de l'enfant, la Ville de Toulon a regroupé l'ensemble des directions et services concernés en un seul et unique lieu : le Pôle Famille. Implanté dans les locaux de l'ancienne école du port-Marchand, rue Robert Schuman, ce nouveau site a été voulu et conçu comme un guichet unique pour, à la fois :

- orienter les familles vers les différents services,
- mutualiser les espaces d'accueil,
- optimiser le fonctionnement des différents services.

L'objectif du Pôle Famille est une simplification des démarches puisque l'ensemble des questions liées à l'enfance sera traité en une seule fois, quelle que soit la thématique abordée. Les familles ne seront donc plus obligées de se déplacer entre les sites des Lices et de la rue Robert-Schuman. Seul le paiement fait l'objet d'une file spécialisée afin de sécuriser les opérations d'un encaissement lui aussi simplifié : toutes les factures relatives à une famille peuvent être payées sur une seule prise en charge.

Les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment scolaire qui ont démarré le 1^{er} septembre 2020 et qui ont duré une vingtaine de mois, ont permis d'adapter l'édifice à l'accueil du public et d'en gérer les flux.

À l'entrée, un bureau permet d'accueillir et d'orienter les visiteurs. Un ticket est délivré en fonction de la demande. Le public est ensuite invité à se rendre en salle d'attente où il sera appelé en fonction de son numéro d'ordre. La zone de prise en charge a été configuré de façon à pouvoir traiter 16 familles simultanément. L'espace Encaissement compte, dans son dispositif maximal, quatre caisses dont l'ouverture est ajustée en fonction de l'affluence.

Sont proposés les services suivants :

- les pré-inscriptions scolaires en toute petite et petite section de maternelle,
- les dérogations scolaires,
- les inscriptions, informations et paiement pour les activités périscolaires du matin et du soir,
- les inscriptions, informations et paiement pour la restauration scolaire,
- les inscriptions, informations et paiement pour les activités périscolaires du mercredi,
- les inscriptions, informations et paiement pour les activités extrascolaires (accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires),
- les inscriptions, informations et paiement pour l'accueil des jeunes de 12 à 25 ans,

- les pré-inscriptions, informations pour les demandes de places en crèche et haltegarderie,
- le paiement des factures liées aux crèches et halte-garderies
- l'inscription et le paiement pour les activités sportives municipales.

Le Pôle Famille regroupe les services suivants :

- en rez-de-chaussée :
 - la direction Éducation Jeunesse avec le Centre de Ressources Pédagogiques et le service Accueil des Familles
 - o la direction Familles, Sports, Vie des quartiers
 - le Programme de Réussite Éducative
 - o la direction Petite Enfance : psychologie
 - o la Direction des Affaires juridiques
- au 1^{er} étage :
 - la direction Administration générale des Familles
 - la direction Éducation Jeunesse
- au 2ème étage :
 - o la direction du Personnel de Service et des Établissements
 - o la direction de la Petite Enfance
 - l'Inspection de l'Éducation Nationale (accueillie dans les locaux jusqu'à son départ dans ses futurs locaux situés dans l'îlot Montety)

Le montant global de cette opération est de 6,68 millions d'euros dont 5,6 millions pour la conservation du patrimoine immobilier et 940 000 € pour la réfection du parvis et des abords extérieurs. Les travaux de voirie sont financés par la métropole Toulon Provence Méditerranée. Le Conseil départemental du Var a apporté son soutien au projet à hauteur de 1 million d'euros.

Les informations pratiques

Le Pôle Famille ouvrira ses portes le lundi 14 mars à partir de 8 h 30 Stationnement : emplacements devant le bâtiment à durée limitée Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 heures

Numéro vert : 0800 73 23 90

Mail: guichet famille@mairie-toulon.fr

Le service des Emplacements

Le service Recouvrement des Taxes a déménagé, lui aussi. Depuis le 9 mars, il a intégré les locaux du Pôle Famille. Il dispose d'une zone d'encaissement dédié. Fermé au public le temps du transfert des bureaux, il rouvrira ses portes le lundi 14 mars, en même temps que le Pôle Famille.

Ses horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16 heures.

Très prochainement : le service Animations Seniors

Très prochainement, le service Animations Seniors viendra rejoindre le Pôle Famille, permettant ainsi par ce rapprochement géographique de donner une nouvelle impulsion à la politique intergénérationnelle de la Ville dans un lieu unique de prise en charge de la famille, de la naissance à la retraite.

un bâtiment rénové de façon durable

Réunir 120 agents municipaux dans l'ancienne école du Port-Marchand a nécessité la restructuration des 3 720m² d'un bâtiment construit en 1969 pour l'adapter à la fois à l'accueil du public, au fonctionnement des différents services et aux normes actuelles de durabilité.

L'opération a débuté en 2018 par une phase de 24 mois. Les travaux, eux, ont démarré le 1^{er} septembre 2020 pour une durée de 20 mois. Ils ont dû faire face à une triple contrainte :

- des locaux occupés par la Direction de la Jeunesse qui a continué à recevoir du public,
- une crise sanitaire sans précédent,
- des tensions sur les marchés des matières premières ou des matériaux.

La rénovation du bâtiment a été conduite selon la politique de construction durable établie par la Ville, une politique qui va au-delà des textes règlementaires actuels.

Ainsi, l'identité de l'édifice a été préservée pour minimiser la déconstruction des structures existantes. Les anciennes classes ont été redécoupées, les cloisons ont été conservées à chaque fois que possible. S'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire, les déchets liés au chantier ont été valorisés in situ. À titre d'exemple, 100% des gravillons des toits terrasse retirés après l'isolation et la réalisation de l'étanchéité de la toiture ont été réemployés.

Au niveau énergétique, l'ancienne école a été réhabilitée de façon à consommer 25% d'électricité en moins que ce qu'imposent les dispositions nationales :

- l'isolation du bâtiment propose une résistance thermique performante, au niveau du toit et des murs grâce à laine de roche ou des huisseries en aluminium,
- des brise-soleil ont été installés afin de faire varier le rayonnement solaire sur les vitres et ainsi limiter la consommation énergétique de la climatisation
- une pompe à chaleur régulera la température intérieure en hiver
- l'éclairage est entièrement automatisé avec des détecteurs de mouvement ou de présence : lorsqu'un bureau n'est pas occupé ou lors la luminosité est suffisante, l'éclairage s'éteindra.

La configuration des locaux telle qu'elle a été réalisée permet :

- de mutualiser les espaces d'accueil des familles pour créer un guichet unique destiné à l'ensemble des démarches administratives en faveurs des enfants,
- de regrouper l'ensemble des services en rez-de-chaussée pour qu'ils soient accessibles à tous.
- de rationaliser le fonctionnement des services,

- d'offrir aux familles de meilleures conditions d'accueil et aux agents de meilleures conditions de travail,
- d'entretenir le patrimoine communal de façon durable.

Le coût de cette opération d'aménagement et de conservation du patrimoine immobilier de la commune est de 5,6 millions d'euros.

Les services de l'Inspection de l'Éducation Nationale (IEN) resteront accueillis dans les locaux jusqu'à leur départ dans leurs futurs locaux situés dans l'îlot Montety.

Quant au traitement des espaces de voirie environnant la rue Robert-Schuman, il sera achevé en juin 2022.

pes actions qui ont permis une labellisation

Depuis 20 ans, la Ville de Toulon n'a eu de cesse de développer de nombreuses actions en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse. Ces différentes actions viennent de recevoir le label Cité Éducative. Cette labellisation est intervenue le 29 janvier dernier, suite au comité de suivi du comité interministériel des villes. Il était réuni en Isère, pour faire point sur les actions en faveur des guartiers, entreprises au cours de l'année écoulée, par le Gouvernement.

Les actions menées par la Ville reposent sur quatre axes bien définis :

- conforter le rôle de l'école en favorisant la mixité sociale et scolaire, en développant l'innovation et en renforçant l'attractivité des établissements
- faciliter le parcours des familles en matière de handicap, de santé, de prévention ou d'hygiène
- maintenir une offre éducative adaptée à toutes les tranches d'âge
- structurer l'offre en matière d'accès à la culture, au sport ou au numérique pour la rendre plus visible.

Pour Toulon, deux cités éducatives, parmi les 74 nouvelles définies par l'État, ont été retenues. L'une à l'ouest de la ville, l'autre à l'est. Elles comprennent, d'une part, les quartiers allant de Saint-Jean du Var à Sainte-Musse, et d'autre part les secteurs de La Beaucaire, Pontcarral, le grand Jonquet et La Florane.

À ces deux cités éducatives, l'Etat affecte une enveloppe financière de 2,4 millions d'euros pour trois années scolaires, sans co-financement de la ville, soit 400 000 euros par an et par cité éducative.

Renforcer l'attractivité des établissements scolaires

Une programmation pluriannuelle de réhabilitation et de sécurisation des bâtiments scolaires a été mise en place dès 2002. Elle a permis de remettre à niveau la plupart des ensembles scolaires et de les rendre accessibles aux personnes en situation de handicap. Cette programmation se poursuit, notamment durant les vacances d'été. Lors des vacances 2021, 66 chantiers se sont tenus : création en modulaires de deux classes supplémentaires pour l'école relais du Pont-du-Las ou extension du réfectoire de l'école élémentaire Valbertrand, entre autres.

De même, la municipalité poursuit ses efforts en matière d'équipement informatique. Dans le cadre du projet École numérique, qui représente un investissement de 2,6 M€, 3 nouveaux établissements scolaires ont été équipés pour cette rentrée scolaire 2021 - 2022.

Faciliter l'accueil des familles en matière de handicap, santé...

L'essence même du Pôle Famille est de faciliter l'accueil des familles en regroupant des directions et services liés à l'enfance et à la jeunesse qui étaient jusque-là dispersés.

Les enfants porteurs de handicap sont pris en charge par des auxiliaires de vie recrutés par la commune qui poursuivent la prise en charge mise en œuvre par l'Education Nationale sur le temps scolaire. 16 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ont été déployées dans 3 écoles : les écoles élémentaires Debussy et Lazare Carnot ainsi que l'école maternelle Saint-Saëns Quant à l'école élémentaire spécialisée Dominique Mille, elle accueille au sein de 4 classes une vingtaine d'enfants en situation de handicap.

Ces enfants peuvent aussi être inscrits, pendant les vacances scolaires, dans les 17 accueils de loisirs toulonnais à raison de 2 enfants par centre. Saint-Dominique et le Clos Olive se distinguent pour leurs actions en faveur des enfants porteurs de handicap.

Proposer une offre éducative adaptée à toutes les tranches d'âge

La Ville de Toulon propose un large panel d'actions pédagogiques à destination des 3-25 ans. Ces actions sont conduites avant, pendant autour et après le temps scolaire.

Depuis 2011, le temps périscolaire a été étendu à toutes les écoles municipales avec une offre d'animation au cours de la pause méridienne (avant ou après le repas), la généralisation de l'accueil du matin de 7h30 à 8h30 et la prolongation de celui du soir jusqu'à 18 heures. 3 900 petits Toulonnais (2 600 enfants de primaire et 1 300 élèves de maternelle) sont inscrits aux activités du soir. Pour la rentrée scolaire 2021-2022, la présence des animateurs de la Direction de la Jeunesse est renforcée sur le temps méridien avec des activités de qualité.

17 centres de loisirs sont ouverts les mercredis et durant les vacances scolaires. Ils proposent aux 3 – 12 ans de nombreuses activités, à la fois pédagogiques et ludiques. En tant que *Ville Amie des Enfants* et dans le cadre de la convention qui la lie avec l'UNICEF, Toulon poursuit le dispositif Paroles d'enfants dans 11 centres élémentaires. 22 délégués et suppléants sont élus par leurs camarades pour la durée de l'année scolaire. Ils ont pour mission de collecter des informations auprès des autres enfants inscrits dans les centres aérés et de les transformer en idées et en projets concrets.

Pour les 12 – 17 ans, la commune propose Toulon destination ados, un dispositif qui propose pendant les vacances scolaires, sauf celles de Noël, un programme d'activités innovantes et variées : sport nautique, sport terrestre, jeux de plein air... Elles se déroulent dans et à l'extérieur de Toulon et sont encadrées par des associations partenaires.

Guichet unique labellisé « Information Jeunesse » par le Ministère de l'Éducation Nationale, la Maison des Étudiants et de l'information Jeunesse (MdEIJ) a fait peau neuve : d'abord en proposant une gamme services étoffée née de la fusion de la Maison de l'Étudiant et du Bureau Information Jeunesse puis dans ses locaux qui ont été repensés pour accueillir les 16 – 30 ans dans de meilleures conditions. L'an dernier, 3 212 jeunes ont poussé sa porte pour

des questions ayant trait à l'orientation, aux jobs d'été, à l'aide au logement, pour accéder gratuitement à de la documentation ou pour la délivrance de la Carte Jeune.

Structurer l'offre culturelle, sportive ou numérique

Tout au long de l'année, les enfants sont invités à pratiquer diverses activités sportives adaptées à leur jeune âge : tennis, basket, roller, kayak de mer, sports collectifs, optimist, paddle, randonnée palmée, escalade, course d'orientation, catamaran, tir à l'arc, zumba, stage de golf ou d'équitation...

Le réseau des médiathèques de Toulon est constitué de 6 médiathèques (Chalucet, Pont-du-Las, Port-Marchand, La Roseraie, Sainte-Musse et bibliothèque du Musée d'Art). Tout comme la MdEIJ, les médiathèques proposent un accès à internet via des ordinateurs publics, un accès à des ressources numériques spécifiques. Les services numériques (postes informatiques, réseau Wifi, jeux vidéo) sont accessibles aux usagers détenteurs d'une carte de lecteur en cours de validité. Les usagers âgés de moins de 12 ans doivent fournir une autorisation parentale leur donnant le droit d'utiliser un ordinateur ou une console de jeux vidéo en autonomie. Les jeunes de moins de 10 ans doivent être impérativement accompagnés d'un responsable légal (adulte ou adolescent de plus de 16 ans).

Le mourillon, un quartier embelli

L'implantation du Pôle Famille au Mourillon s'inscrit pleinement dans le nouvel élan impulsé au quartier suite aux différentes opérations d'embellissement débutées en 2013.

/ La rue Lamalgue

La requalification de la rue Lamalgue qui s'est achevée début 2013 a donné le « la » à l'embellissement du quartier du Mourillon. L'artère emblématique du Mourillon a été totalement transformée avec une réduction de la circulation automobile et la suppression des places de stationnement, remplacées par un parking implanté en contrebas de la rue. Les trottoirs ont été élargis et dallés. La zone de roulage des véhicules a été réalisée dans un enrobé qui permet de réduire les émissions phoniques.

Le coût de la requalification de la rue Lamalgue est de 3,94 millions d'euros.

Le boulevard Bazeilles et ses abords

L'opération de réfection et de végétalisation du boulevard Bazeilles s'est déroulée en deux phases : d'abord le côté nord en 2018 puis le côté sud en 2019. Comme pour toute opération de voirie menée depuis 2001, l'ensemble des réseaux a été repris ainsi que les trottoirs et les places de stationnement.

Des plantations de tilleuls complètent un alignement arboré et souligne l'architecture du boulevard ainsi que le nouvel éclairage public. Les arbres épaulent les cheminements pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et la piste cyclable reliant l'avenue de l'Infanterie de Marine à l'avenue du 21^e Régiment d'Infanterie Coloniale, en passant par le boulevard Bazeilles.

La création du giratoire De Lattre de Tassigny a permis l'embellissement de l'avenue avec la mise en place de la fontaine du Musée d'Art et la végétalisation des terre-pleins autour. Le petit square sur l'îlot Galaxie a été mis en valeur par la plantation d'essences exotiques en accompagnement des palmiers. Des plantes méditerranéennes et de annuelles apportent une touche de couleur à chacun des îlots. Un imposant cycas occupe la pelouse du Circaète et différentes espèces végétales agrémentent le trottoir de la Rivière des Amoureux. Les pins pignons qui ont été conservés sont mis en valeur par du gazon tout autour.

La place Émile-Claude et son marché

C'est la place emblématique du Mourillon, celle où se tient le marché. C'est au tout début de l'année 2021 qu'elle a entamé sa cure de jouvence. Durant les quatre mois qu'ont duré les travaux, les réseaux souterrains ont été refaits, les arbres malades remplacés et de nouvelles essences plantées. En surface, la place a été traitée en béton clair, avec des bandes en dallage et des trames blanches. Les places de stationnement ont été réorganisées, des bancs installés et un cheminement piétonnier pour les personnes à mobilité réduite a été tracé. De plus, la place a été équipée de caméras de vidéo-protection. Le montant de cette requalification est de 5,1 millions d'euros.

Le square Joseph-Cesari

Fin décembre 2020, c'est un square Joseph-Cesari entièrement réaménagé qui a été rendu aux habitants du quartier et aux Toulonnais. Ses 280 m² ont été ouverts sur son environnement grâce à une meilleure insertion paysagère. Les grilles vertes ont fait place à des murets en pierres sèches servant à la fois de jardinières et de bancs. 260 végétaux méditerranéens habillent ces jardinières. Les pins existants ont été conservés puis mis en valeur et quatre tilleuls ont été plantés. Sur la partie haute, une fontaine a été créée pour renforcer l'ambiance méditerranéenne et apporter une touche de fraîcheur.

Les trottoirs et les enrobés des rues Joseph-Cesari et Pilote Pierre-Reboul ont été refaits, les candélabres ont été remplacés. Le réaménagement du square a coûté 530 000 euros.